



## CONVOCATION A UNE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Madame Monsieur

Nous vous invitons à assister à l'assemblée générale annuelle de l'association Club Amateurs photographes du Val d'Orge (CAPVO) qui se tiendra le mardi 3 février 2026 de 20h45 à 22h à l'adresse suivante :

Espace Nelson Mandela 91220 Brétigny-sur-Orge  
[club.amateurs.photographesvo@gmail.fr](mailto:club.amateurs.photographesvo@gmail.fr)

A l'ordre du jour, les points abordés concerteront :

- Validation des adhésions et des présents
- Rapport moral du Président (vote),
- Rapport des comptes annuels par le trésorier (vote),
- Règlement général de protection des données,
- Approbation du budget, (vote),
- Renouvellement du bureau (vote),
- Questions diverses

Je vous rappelle que, conformément à l'article 11 du statut de notre association, les adhérents prenant part aux votes sont à jour de leur cotisation.

Nous vous invitons à confirmer votre présence, en renvoyant à l'adresse indiquée ci-dessus , le bulletin de participation joint à ce courrier.

Toutefois, en cas d'impossibilité, je vous rappelle que le vote par procuration est autorisé, conformément au règlement intérieur de notre association. Ainsi, si vous n'êtes pas en mesure d'assister à l'Assemblée Générale, vous trouverez ci-joint un formulaire de vote par procuration. Vous pourrez ainsi vous faire représenter par un adhérent de votre choix dans la limite de 2 personnes par représentant.

Dans l'attente de notre rencontre, je vous prie d'agréer, *chers adhérents*, l'expression de ma considération distinguée.

A Brétigny, le 6 janvier 2026

*La présidente  
Edith Aublé*



**P.J** : [tous les documents utiles pour l'Assemblée (rapports, liste des membres, etc.)]